

AVERTISSEMENTS *AGRICOLES*

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°04 du 16 avril 2003 - 2 pages

Cultures Légumières

lutte raisonnée

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D ' ARMOR

Les populations de pucerons verts sont globalement observées à des niveaux moyens et restent hétérogènes; on observe une très légère augmentation selon les endroits.
Quelques spécimens de pucerons noirs sont parfois présents localement.
Le parasitisme, en particulier par les champignons entomophtorales (pucerons mycosés), est nettement présent dans les parcelles où les pucerons sont en plus grand nombre.
Les prédateurs sont en augmentation depuis la semaine dernière avec une majorité de punaises anthocorides.
Il est inutile d'intervenir pour le moment, la régulation des populations de pucerons devrait s'effectuer par le parasitisme et la prédation actuellement présents.

FINISTERE

Les populations de pucerons verts sont globalement faibles. La situation évolue peu par rapport à la semaine dernière.
Les pucerons noirs sont rarement observés.
Le parasitisme des pucerons par les champignons entomophtorales (pucerons mycosés) et par les micro-hyménoptères (pucerons momifiés) est présent lorsque le niveau d'infestation est conséquent.
Les prédateurs sont faiblement représentés par quelques punaises anthocorides.
Globalement, il est inutile d'intervenir pour le moment, la régulation des populations de pucerons devrait s'effectuer par les auxiliaires et le parasitisme présent ; néanmoins, de rares parcelles plus fortement infestées peuvent nécessiter, lorsque le parasitisme y est faible, un traitement respectueux de la faune auxiliaire tel le Pirimor g (à 0.75 kg/ ha).

ILLE ET VILAINE

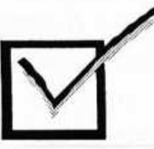
Les populations de pucerons verts sont quasi absentes sur les parcelles suivies.
De rares pucerons noirs sont observés localement.
Le parasitisme des pucerons verts par les champignons entomophtorales (pucerons mycosés) et par les micro-hyménoptères (pucerons momifiés) est très faible compte tenu de l'absence de proies.
Les prédateurs apparaissent faiblement avec quelques punaises anthocorides.
Il est inutile d'intervenir pour le moment, les très faibles populations de pucerons ne sont pas inquiétantes.

POMME DE TERRE PRIMEUR

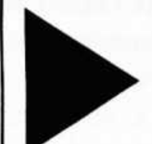
MILDIOU

COTES D ' ARMOR

La plupart des parcelles sont en cours de levée sous les bâches, dont certaines sont toutefois déjà bien tendues.
Les modèles épidémiologiques montrent que des contaminations et des sorties de taches sont en cours, cependant les fortes températures prévues en ce moment pourraient ralentir l'évolution de la maladie.
PREVOYEZ LE DEBACHAGE DES PLANTATIONS LES PLUS AVANCEES (maximum 3 semaines après la levée).
Après le débâchage, en l'absence de symptômes intervenez préventivement avec un fongicide de contact. En cas de présence du mildiou, préférez des pénétrants à base de cymoxanil.
Réintervenir 3 jours plus tard en cas de foyers développés.
Il est impératif d'intervenir juste après le débâchage car les foyers développés sous les bâches sont une source d'inoculum pour les parcelles avoisinantes.
Dans les parcelles cultivées sans bâche et dans lesquelles la végétation se développe, intervenir préventivement avec un fongici-



Prochain bulletin : 24 avril 2003



Artichaut :
Présence hétérogène de pucerons verts. Parasitisme et prédation en augmentation. Quelques pucerons noirs.

Pomme de terre primeur :
Légères contaminations et sorties de taches en cours selon les départements. Pas de symptômes visibles.

Chou:
apparition des premières pontes de mouches du chou.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P. MICHON
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

0231060072600032 30202



de de contact.

FINISTERE

Les plantations sont à un stade de 65 cm pour les plus avancées sous bâches sur le secteur du Conquet. Les parcelles du secteur de St Pol sont moins développées.
Il n'y a pas de symptômes visibles de mildiou sur les premières parcelles débâchées.
Les modèles épidémiologiques montrent que de légères contaminations et des sorties de taches sont en cours. Cependant, des températures plus élevées prévues cette semaine pourraient encore ralentir l'évolution de la maladie.
Pour les 3 secteurs, PREVOYEZ LE DEBACHAGE DES PLANTATIONS LES PLUS AVANCEES (maximum 3 semaines après la levée).
Après le débâchage, en l'absence de symptômes intervenez préventivement avec un fongicide de contact. En cas de présence du mildiou, préférez des pénétrants à base de cymoxanil.
Réintervenir 3 jours plus tard en cas de foyers développés.
Il est impératif d'intervenir juste après le débâchage car les foyers développés sous les bâches sont une source d'inoculum pour les parcelles avoisinantes.
Dans les parcelles cultivées sans bâche ou débâchées et dans lesquelles la végétation se développe, intervenir préventivement avec un fongicide de contact en l'absence de symptômes ou avec un pénétrant à base de cymoxanil lorsque la maladie est présente.

ILLE ET VILAINE

Les parcelles suivies sont pour les plus avancées à un stade de 30 cm sous bâches et 15-20 cm sans bâche. Aucun symptôme n'est observé.
Les modèles épidémiologiques indiquent que la première contamination n'a pas abouti en sortie de taches compte tenu des températures nocturnes assez basses et des gelées matinales de la semaine passée. La situation est donc calme pour le moment.
Les conditions climatiques prévues cette semaine pourraient faire redémarrer l'épidémie.
Les conditions météorologiques et les modèles de prévision confortent l'idée qu'il n'est pas nécessaire d'intervenir.

CHOU

MOUCHE DU CHOU - LEPIDOPTERES

FINISTERE

Les relevés de pontes de la mouche du chou indiquent une moyenne faible d'environ 2 œufs par pied.
Quelques adultes de piérides et de teignes sont observés.
Surveillez vos parcelles en observant les éventuelles pontes à la surface du sol aux pieds des plants (œufs blancs). Si les œufs ne sont pas visibles, grattez doucement à la surface du sol. Pour les plantations protégées (traitements des semences ou des plants, ou bâchage), aucune intervention complémentaire ne se justifie. Pour les autres parcelles, en cas de présence plus importante d'œufs sur la parcelle, prévoir un traitement localisé des plants. Les interventions ne sont pas à généraliser, suivre l'évolution de l'activité dans les prochains bulletins.